



## Lettre d'information n°39/ octobre 2016

### ➤ L'agenda

- **8 novembre : Matinée de qualification sur la gestion des ressources humaines**

**9h30-12h30** : L'APSV organise une matinée de travail autour de la gestion des ressources humaines, dans le cadre de l'accompagnement du référentiel qualité. Ce temps est également ouvert aux structures non signataires dans la limite des places disponibles.

APSV, Pavillon des Maquettes, 211, av. Jean Jaurès, 75019

S'inscrire auprès de : [cdupin@apsv.fr](mailto:cdupin@apsv.fr)

- **9 novembre : Journée de sensibilisation à la lutte contre les discriminations**

**9h30 à 17h** : L'APSV propose bimestriellement une journée de sensibilisation aux fondamentaux de la lutte contre les discriminations à destination des professionnels et bénévoles du champ social et de l'emploi. Cette journée est prise en charge financièrement et sur inscription.

APSV, Pavillon des Maquettes, 211, av. Jean Jaurès, 75019

S'inscrire auprès de : [cdupin@apsv.fr](mailto:cdupin@apsv.fr)

- **15 novembre : Etudes de l'ARDIS : 5 variations sur les discriminations et présentation de l'enquête expérience et perception des discriminations en Ile de France.**

**13h45-18h** : L'Alliance de recherche sur les discriminations (ARDIS) présente 5 études : *Former et enseigner sur la non discrimination à l'école; le label diversité des collectivités territoriales; Assistante maternelle: dimensions ethnico-religieuses d'une double sélection; L'impact du paravent sur le recrutement des musiciens des orchestres de Paris et d'Ile-de-France; Aménagements raisonnables et non-discrimination.*

Université Paris Diderot, Amphithéâtre Turing, 8 place Aurélie Nemours, 75013

Sur inscription : <http://www.ardis-recherche.fr/fr/inscription/>

- **19 novembre : La discrimination systémique**

**9h15 - 17h** : Le MRAP organise un colloque sur la discrimination systémique. Au programme, la marche pour l'égalité et son impact aujourd'hui, la discrimination institutionnelle, le contrôle au faciès, la discrimination structurelle.

Bourse du travail, 3 rue du Château d'eau, 75010

Sur inscription : [accueil@mrp.fr](mailto:accueil@mrp.fr)

- **25 novembre : L'imbrication des discriminations en question**

**9h- 20h30** : Les assises Villeurbannaises de lutte contre les discriminations se tiendront autour de la compréhension et de la prise en compte de l'intersectionnalité dans les actions menées à Villeurbanne, et plus largement dans la mise en oeuvre des politiques publiques.

Palais du travail, 9 Place Lazare Goujon, 69100 Villeurbanne

Plus d'infos : [marie-christine.debenedetti@mairie-villeurbanne.fr](mailto:marie-christine.debenedetti@mairie-villeurbanne.fr)

- **3 décembre : Ouverture de la semaine contre les discriminations**

**14h-18h** : Les associations du 19ème se mobilisent pour la semaine contre les discriminations. Plusieurs stands seront présents pour aborder la discrimination avec différents outils : photolangage, expositions, jeux, quizz, projections-débats. Ouvert à toutes et à tous.

Cité des métiers, Cité des sciences -Niveau-1, 30 Avenue Corentin Cariou,- Plus d'infos auprès de : [cdupin@apsv.fr](mailto:cdupin@apsv.fr)

- **9 décembre : Clôture de la semaine contre les discriminations**

**14h-17h30** : Afin d'échanger entre professionnels autour des questions d'actualité à travers le prisme de la lutte contre les discriminations, Jacques Toubon, Défenseur des droits viendra présenter le rapport réalisé sur les discriminations à l'oeuvre envers les étrangers. Le programme sera accessible d'ici peu. L'après midi se clôturera par un pot convivial.

Sur inscription : [cdupin@apsv.fr](mailto:cdupin@apsv.fr)



➤ **En Bref - Veille**

• **Action collective en justice**

Le 12 octobre 2016 a été votée la loi de modernisation de la justice du 21<sup>ème</sup> siècle, consacrant l'action de groupe en matière de discrimination relevant du code du travail.

*Plus d'infos :* [http://lentreprise.lexpress.fr/rh-management/droit-travail/class-action-au-travail-mode-d-emploi\\_1842901.html](http://lentreprise.lexpress.fr/rh-management/droit-travail/class-action-au-travail-mode-d-emploi_1842901.html)

• **Résultats de l'appel à témoignages « Jeunes, origines et discriminations à l'embauche »**

L'élément saillant de ce rapport à l'initiative du Défenseur des droits est que seuls 8% des discriminé.es ont entamé une démarche pour faire reconnaître leurs droits, sur 760 répondants.

*Plus d'infos :* [http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/etudesresultats-acces\\_a\\_lemploi\\_et\\_discriminations\\_liees\\_aux\\_origines-20160919.pdf](http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/etudesresultats-acces_a_lemploi_et_discriminations_liees_aux_origines-20160919.pdf)

• **Rapport de France stratégie « Le coût économique des discriminations »**

C'est le 1<sup>er</sup> rapport qui chiffre le coût économique des discriminations. L'estimation de la perte économique due aux discriminations est estimée à 150 milliards d'euros.

*Pour accéder au rapport :* [http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/19-09-2016\\_fs\\_rapport\\_cout\\_economique\\_des\\_discriminations\\_final\\_web\\_0.pdf](http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/19-09-2016_fs_rapport_cout_economique_des_discriminations_final_web_0.pdf)

• **Rapport parlementaire: "Etudes de genre: les sciences au service de l'égalité réelle"**

La Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée Nationale présente un rapport sur l'état des lieux des recherches sur le genre en France. Celui-ci souligne l'utilité des sciences sociales pour améliorer l'efficacité des politiques publiques et formule 25 recommandations, dont notamment le conditionnement des financements publics à une lutte contre les stéréotypes.

*Pour accéder au rapport :* <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i3348.asp>

• **Rapport parlementaire: "Les femmes et l'automobile: un enjeu de lutte contre la précarité, d'orientation professionnelle et de déconstruction des stéréotypes"**

En partant du constat qu'il existe un écart non négligeable dans la réussite du permis de conduire entre les femmes et les hommes, ce rapport de la Délégation aux droits des femmes du Sénat apporte des pistes de compréhension, et élabore des recommandations pour favoriser la mobilité des femmes, développer la mixité et l'égalité professionnelle dans le secteur automobile et lutter contre les stéréotypes négatifs des femmes au volant.

*Plus d'infos :* <https://www.senat.fr/notice-rapport/2015/r15-835-notice.html>

• **Guide de la parité 2016**

Le Haut Conseil à l'Egalité alerte sur la rétrogradation de la France dans le classement international de la parité établi par l'Union interparlementaire. De la 36<sup>ème</sup> place en 2012, la France prend la 60<sup>ème</sup> place cette année, entre l'Irak et le Pérou. La loi pour l'égalité réelle de 2004 prévoit le doublement des retenues financières aux partis politiques à partir de 2017. Le HCE recommande les partis à présenter au moins 50% de femmes candidates, mais également à ne pas laisser aux hommes les circonscriptions "gagnables".

*Pour accéder au guide :* [http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_parite-maj-aout2016-2.pdf](http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_parite-maj-aout2016-2.pdf)

• **Plan gouvernemental pour l'égalité professionnelle**

A l'occasion de la 4<sup>ème</sup> semaine pour l'égalité professionnelle, le gouvernement a lancé le 1<sup>er</sup> plan ministériel pour lutter contre les inégalités femmes-hommes dans le monde du travail. Les axes de ce plan visent la lutte contre les stéréotypes sexistes, l'amélioration de l'accès à l'emploi des femmes, le partage des responsabilités domestiques, et la prévention des violences faites aux femmes.

*Plus d'infos :* [http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/10/04/lancement-du-plan-interministeriel-pour-l-egalite-professionnelle-entre-hommes-et-femmes\\_5007750\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/10/04/lancement-du-plan-interministeriel-pour-l-egalite-professionnelle-entre-hommes-et-femmes_5007750_3224.html)

• **Un groupe de travail préconise des formations en entreprises**

Le groupe de réflexion sur la lutte contre les discriminations dit "Sciberras" a rendu son rapport à la ministre du travail. Parmi les propositions ; de la communication, de l'incitation à l'autotesting, et rendre obligatoire des formations à la non-discrimination pour les employé.es chargé.es du recrutement dans les entreprises de plus de 300 salarié.es, tous les 5 ans. Le groupe va poursuivre ses recherches sur notamment l'inclusion de clauses de non-discrimination dans les marchés publics.

*Plus d'infos :* [http://lentreprise.lexpress.fr/actualites/1/actualites/discriminations-le-groupe-de-dialogue-prone-des-formations-dans-les-entreprises\\_1835269.html](http://lentreprise.lexpress.fr/actualites/1/actualites/discriminations-le-groupe-de-dialogue-prone-des-formations-dans-les-entreprises_1835269.html)